



Technologies

Page 1 sur 6

Loctite 5972

No. FDS : 153791

V001.1

Révision: 18.05.2006

Date d'impression: 07.01.2008

1. Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Désignation commerciale:

Loctite 5972

Utilisation prévue:

Joint d'étanchéité haute température en phase solvée

Raison sociale:

NV Henkel Belgium S.A.
Havenlaan 16 Av. du Port
1080 Brussel / Bruxelles
Téléphone: +32 (2) 421 27 11
Fax: +32 (2) 420 27 25
Belgique

En cas d'urgence:

+353-1-4599301/+353-87-2629625/+353-1-4046444

2. Composition / informations sur les composants

Description chimique générale:

Joint d'étanchéité haute température en phase solvée

Indication des composants selon 91/155/CE:

Substances dangereuses No. CAS	EINECS	Teneur	Classification
Propanol-2 67-63-0	200-661-7	20 - 40 %	F - Facilement inflammable; R11 Xi - Irritant; R36 R67

3. Identification des dangers

R11 Facilement inflammable.
R36 Irritant pour les yeux.
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

4. Mesures de premiers secours

Inhalation:

Air frais.
Consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Rincer à l'eau courante et au savon.
Consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer à l'eau courante (pendant 10 minutes), si nécessaire consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas faire vomir, consulter un médecin.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Comportement au feu:

Produit solvanté, inflammable. Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'incendie .

Moyens d'extinction appropriés:

mousse, poudre d'extinction, anhydride carbonique

Équipement spécial de protection pour la lutte contre l'incendie:

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

Produit ou gaz issus de la combustion:

Oxydes de carbone, oxydes d'azote, vapeurs organiques irritantes.

Indications additionnelles:

En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.

6. Mesures en cas de dispersion accidentelle

Mesures de protection individuelle:

Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Retirer les sources d'ignition.
Assurer une aération et une ventilation suffisantes.

Mesures de protection de l'environnement:

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.

Méthodes de nettoyage et d'élimination:

Absorber sur une matière absorbante.
Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination.

7. Manipulation et stockage

Manipulation:

Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Tenir à l'écart de sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prévoir l'extraction des vapeurs afin d'éviter leur inhalation

Stockage:

Stocker dans un endroit frais et sec.
Ne pas entreposer à proximité de sources de chaleur, sources d'allumage ou d'une matière réactive.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Composants avec valeurs-limites à surveiller par rapport au poste de travail:

Valable pour
Belgique

Base

Liste des valeurs limites d'exposition à des agents chimiques

Composant	ppm	mg/m ³	Type	Catégorie	Remarques
propane-2-ol; alcool isopropylique 67-63-0	400	997	Valeur moyenne déterminée par le temps.		
	500	1.248	Limite à court terme.		
				Enregistré.	

Protection respiratoire:

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et d'incendie.
Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Protection des mains:

L'utilisation de gants résistant aux produits chimiques tels qu'en nitrile est recommandée.
Il est à noter que la durée de vie à l'emploi de gants résistant aux produits chimiques peut être réduite par de nombreux facteurs agissant sur cette durée tels que: la température. Des évaluations adéquates doivent être menées par l'utilisateur final.
Si des signes de faiblesse, de déchirement sont observés alors les gants doivent être remplacés.

Protection des yeux:

Porter des lunettes.

Protection du corps:

vêtement de protection approprié

Mesures générales de protection et d'hygiène:

De bonnes pratiques d'hygiène industrielle devraient être respectées.

9. Propriétés physico-chimiques

Aspect	pâte gris
Odeur:	Alcoholic
Valeur pH	Pas applicable
Point d'ébullition	85 °C (185 °F)
Point d'éclair	15 °C (59 °F)
Pression de vapeur (20 °C (68 °F))	< 33 mm/Hg
Densité ()	1,1 - 1,2 g/cm ³
Solubilité qualitative (Solv.: eau)	partiellement miscible
Solubilité qualitative (Solv.: Acétone)	partiellement miscible
Limite d'explosion inférieur [vol%]	2,3 % (V)
supérieur [vol%]	12,7 % (V)
Densité de vapeur:	Non disponible
Teneur VOC (EC)	35 % (Comme défini dans la directive européenne 1999/13/EC)

10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter:

Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation.
Chaleur, vapeurs, étincelles et autres sources d'ignition.

Matières à éviter:

Des oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux:

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

11. Informations toxicologiques

Toxicité orale aiguë:

Matière considérée comme ayant une faible toxicité

Toxicité inhalative aiguë:

Peut provoquer maux de tête, vertiges.

L'inhalation de vapeurs à haute concentration peut provoquer une irritation du système respiratoire

Irritation de la peau:

Le solvant peut enlever les huiles essentielles de la peau et les prédisposer aux attaques par d'autres substances chimiques

Irritation des yeux:

Irritant pour les yeux.

12. Informations écologiques

Informations générales:

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

13. Considérations relatives à l'élimination

Produit**Evacuation:**

Éliminer conformément aux prescriptions.

Code de déchet(EWC) :

14 06 03 - autres solvants et mélanges de solvants

08 04 09 adhésifs et agents d'étanchéité rejetés contenant des solvants organiques et autres substances dangereuses

Emballage**Evacuation:**

Après usage, les tubes, cartons et flacons souillés par les résidus de produit devront être éliminés comme déchets chimiquement contaminés dans un centre autorisé de collecte de déchets ou incinérés dans une installation autorisée."

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14. Informations relatives au transport

Transport routier ADR:

Classe:	3
Groupe d'emballage:	II
Code de classification:	F1
No. d'identification du danger:	33
No UN:	1866
Étiquette:	3
Nom technique:	RÉSINE EN SOLUTION
Informations complémentaires:	Disposition spéciale 640D

Transport ferroviaire RID:

Classe:	3
Groupe d'emballage:	II
Code de classification:	F1
No. d'identification du danger:	33
No UN:	1866
Étiquette:	3
Nom technique:	RÉSINE EN SOLUTION
Informations complémentaires:	Disposition spéciale 640D

Navigation intérieure ADN:

Classe:	3
Groupe d'emballage:	II
Code de classification:	F1
No. d'identification du danger:	33
No UN:	1866
Étiquette:	3
Nom technique:	RÉSINE EN SOLUTION
Informations complémentaires:	Disposition spéciale 640D

Transport maritime IMDG:

Classe:	3
Groupe d'emballage:	II
No UN:	1866
Étiquette:	3
EmS:	F-E ,S-E
Substance marine nocive:	-
Nom d'embarquement correct:	RESIN SOLUTION

Transport aérien IATA:

Classe:	3
Groupe d'emballage:	II
Instruction de paquetage (passager)	305
Instruction de paquetage (frêt)	307
No UN:	1866
Étiquette:	3
Nom d'embarquement correct:	Resin solution

15. Informations réglementaires**Symboles de danger:**F - Facilement
inflammable

Xi - Irritant

**Phrases R:**

R11 Facilement inflammable.
R36 Irritant pour les yeux.
R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Phrases S:

S16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
S23 Ne pas respirer les vapeurs.
S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

16. Autres informations

Teneur intégrale des phrases R mentionnées sous leur forme abrégée dans la fiche de données de sécurité jointe. Le marquage du produit figure au chapitre 15.

R11 Facilement inflammable.

R36 Irritant pour les yeux.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Informations complémentaires:

Cette fiche de données de sécurité a été établie conformément à la Directive 67/548/CEE et ses amendements subséquants, et la Commission de la Directive 1999/45/EC.

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.